

## Commune de Ville-sur-Yron

1°- Comprise dans le canton de Conflans, la commune de Ville-sur-Yron a pour limites, au nord, la commune de Jarny-Droitaumont, à l'Est la commune de Bruvillé, à l'Ouest, les communes de Brainville et de Hannonville; au sud la commune de Mars-la-Tour, qui appartient au canton de Chambley.

Elle est divisée en deux sections Ville-sur-Yron avec la ferme isolée de Grizières et la Ville-aux-prés à laquelle on rattache l'écart de la Cour-au-pont et la ferme de Lagrange.

Ville-sur-Yron est un petit village de 160 habitants, bizarrement construit sur la rive droite de l'Yron. Certaines de ses rues, à cause de leur pente rapide, sont inaccessibles aux voitures.

D'une superficie de 1130 hectares, le territoire a l'aspect d'une plaine ondulée dont l'altitude moyenne est de 232 mètres environ. Si nous y trouvons en général des terres fortes et partant assez difficiles à travailler; celles du chef-lieu, dans certaines parties surtout, sont moins tenaces quoique d'un rendement supérieur. Certains cantons de la ferme de Grizières, pierreux à l'excès, sont peu favorables à la culture.

La commune est traversée par le chemin de fer de Nancy à Longuyon et par la route Nationale 52 bis. Elle possède aussi plusieurs chemins vicinaux bien entretenus, mais dont le réseau n'est pas encore complet.

2°-3°- D'après le cadastre, les noms des lieux dits de la commune sont les suivants :

(Lorsque le patois change le nom, on l'indique entre parenthèses)

**Hameaux** : Ville-auPrés ( Ville-aux-praés ) et Court-au-pont.

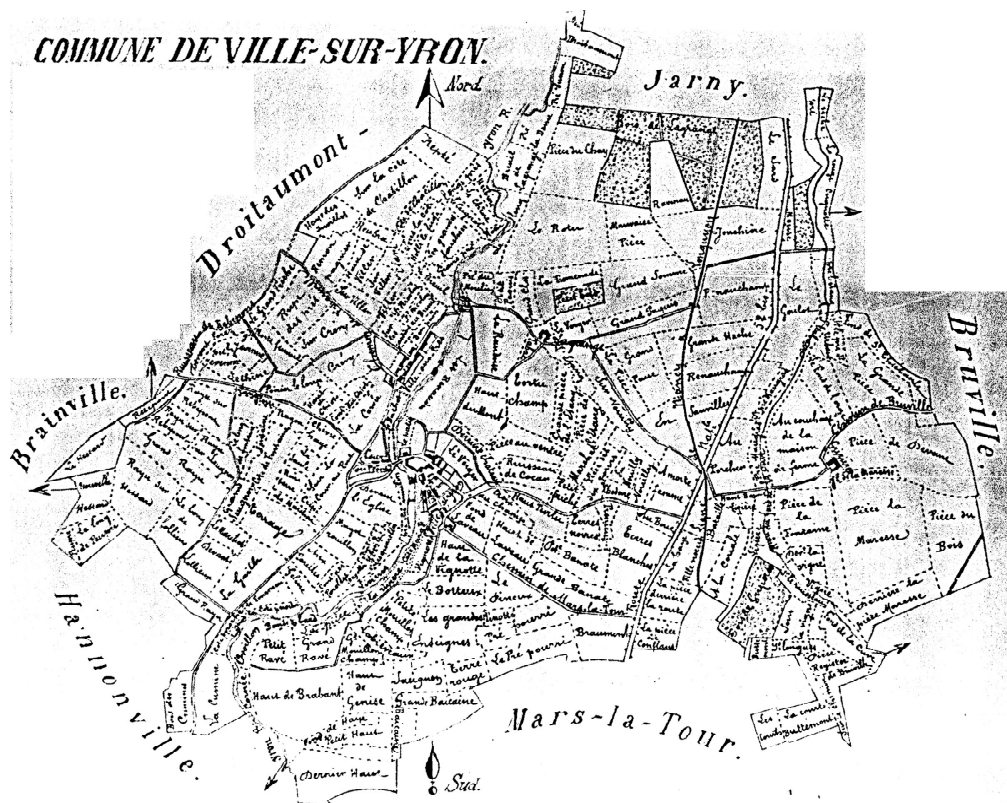
**Fermes** : Lagrange (Lagrège) et Grizières ( Gréhire )

**Bois** : de Lagrange, de Grizières, de la Rouge Cugnotte (...Raquegnotte) et Petit Bois (piot bois)

**Champs** :

...

**Ruisseaux** : de Rébépont, du Fond de la Cuve



5° - La commune est arrosée par la rivière d'Yron . Ce cours d'eau, qui sort de la Meuse, traverse la commune d'Hannonville avant d'entrer sur notre territoire où il coule du Sud-Ouest au Nord-Nord-Est sur une longueur de 5155 mètres. Il va se jeter dans l'Orne à Conflans, après avoir traversé ensuite le territoire de Jarny-Droitaumont, où il reçoit le Longeau. Sa pente est douce et son cours lent. Son lit, trop resserré entre ses rives, obstrué par les herbes, envasé par endroits, malgré les faucardements et curages opérés à diverses époques, n'est pas favorable à l'écoulement de ses eaux; aussi, quoique ces dernières soient parfois bien basses pendant l'été, les pluies persistantes causent, elles, des débordements fort préjudiciables aux riverains, dans la saison des récoltes, mais pourtant sans action sensible sur le lit de la rivière.

7° - La population de la commune qui, en 1881, était de 338, n'est plus depuis le dénombrement de 1886, que de 322 habitants.

Le faible écart qui existe entre ces deux chiffres peut être imputé au départ de plusieurs familles nombreuses qui sont allées s'établir dans d'autres villages, comme aussi à l'excédent des décès ( 41 ) sur les naissances ( 37 ) pour la période qui sépare les deux opérations.

Pendant le même laps de temps, 12 mariages ont été célébrés en mairie.

8° - Le pays est essentiellement agricole

Occupés dès l'enfance aux travaux des champs, les habitants gagnent en général à ce rude labeur, une constitution vigoureuse, et le nombre des infirmes serait bien faible si l'on faisait la part des accidents qui ont multiplié les cas.

Humbles ouvriers, modestes cultivateurs, ils ont des traditions de frugalité, de rigoureuse économie, sachant d'ailleurs combien les écus péniblement gagnés ont coûté , traverse la commune d'Hannonville avant d'entrer sur notre territoire où il coule du

Sud-Ouest au Nord-Nord-Est sur une longueur de 5155 mètres. Il va se jeter dans l'Orne à Conflans, après avoir traversé ensuite le territoire de Jarny-Droitaumont, où il reçoit le Longeau. Sa pente est douce et son cours lent. Son lit, trop resserré entre ses rives, obstrué par les herbes, envasé par endroits, malgré les faucardements et curages opérés à diverses époques, n'est pas favorable à l'écoulement de ses eaux; aussi, quoique ces dernières soient parfois bien basses pendant l'été, les pluies persistantes causent, elles, des débordements fort préjudiciables aux riverains, dans la saison des récoltes, mais pourtant sans action sensible sur le lit de la rivière.

7° -La **population** de la commune qui, en 1881, était de 338, n'est plus depuis le dénombrement de 1886, que de 322 habitants.

Le faible écart qui existe entre ces deux chiffres peut être imputé au départ de plusieurs familles nombreuses qui sont allées s'établir dans d'autres villages, comme aussi à l'excédent des décès ( 41 ) sur les naissances ( 37 ) pour la période qui sépare les deux opérations.

Pendant le même laps de temps, 12 mariages ont été célébrés en mairie.

8°- Le pays est essentiellement agricole

Occupés dès l'enfance aux travaux des champs, les habitants gagnent en général à ce rude labeur, une constitution vigoureuse, et le nombre des infirmes serait bien faible si l'on faisait la part des accidents qui ont multiplié les cas.

Humbles ouvriers, modestes cultivateurs, ils ont des traditions de frugalité, de rigoureuse économie, sachant d'ailleurs combien les écus péniblement gagnés ont coûté d'efforts, de sacrifices en tous genres.

Les anciens surtout tiennent beaucoup à leurs vieux usages, aussi bien qu'à leurs croyances superstitieuses. Quelques exemples pris au hasard permettront d'en juger. Il est d'usage dans la localité, d'aller, le premier de l'an, dès le matin, souhaiter la bonne année à ses parents et amis. Mais n'allez pas vous figurer qu'une femme par exemple se présentera la première, le sachant, dans une maison, même chez ses plus proches parents. La coutume le lui interdit, tout bonnement parce qu'on attribue, dans les familles, à la première visite reçue ce jour là, une influence fâcheuse lorsqu'elle est faite par une femme ou par une fillette.

D'autres, toujours pour se conformer à l'usage et malgré l'avis contraire des médecins, refusent obstinément de nettoyer la tête des jeunes enfants, dans la crainte, disent-ils, de nuire à leur santé, comme si la malpropreté était de quelque utilité pour la santé...

A part quelques exceptions trop nombreuses encore pourtant, la population est laborieuse et cherche à arrondir son patrimoine. Cette préoccupation influe beaucoup; avec la négligence inavouable de quelques us qui ne sont pour la plupart, ni les plus actifs, ni les plus économes, sur la fréquentation de la classe. Il n'est pas rare en effet, en dépit de la loi sur l'obligation scolaire, de voir des enfants quitter l'école en mai pour n'y rentrer qu'en novembre. Certains autres la quitteront définitivement dès l'âge de douze et même de onze ans, sans considération aucune pour la commission scolaire.

Le tableau suivant donnera une idée de cette fréquentation

Population de la Commune d'après le dénombrement de 1886	Nombre d'enfants de 5 à 13 ans d'après le dénombrement de 1886													total des absences
		oct	nov	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août		
322		43	35	42	42	42	41	36	31	31	29	18	5	1736

9°- Si par suite des façons données aux terres, celles-ci sont généralement tenues en bon état, il faut bien reconnaître aussi que, malgré certains perfectionnements, la pratique est loin de s'appuyer toujours sur les principes sûrs et féconds de la science, et les tendances semblent plutôt pour l'extension que pour l'amélioration. Il est vrai que le morcellement et le manque de chemins d'exploitation font obstacle aux meilleures volontés.

Dans l'assolement qui est triennal, les **jachères** occupent encore une large place (plus de 100 hectares), car le manque d'engrais, j'entends d'engrais de ferme puisque les engrais de commerce ne sont pas employés, ne permet pas de demander à la terre une production continue par leur suppression complète. Quelques propriétaires pourtant, par l'usage des prairies artificielles, réduisent chaque année leur surface improductive. Par là, ils ont surtout pour but de suppléer à l'insuffisance des prairies naturelles peu soignées d'ailleurs.

Aux 102 hectares de prés naturels, submersibles pour la plupart, s'ajoutent chaque année, environ 100 hectares de prairies temporaires, comprenant diverse sortes de plantes et permettant de donner plus d'extension à l'élevage du bétail, dont l'abondance est la condition de toute bonne agriculture.

Le recensement opéré en vue de la statistique de 1887 a donné les résultats suivants

espèce chevaline : 159 animaux

bovine : 247 animaux

ovine : 543 animaux

porcine : 283 animaux

caprine : 9 animaux

10°- Les **céréales** constituent la principale richesse agricole de Ville-sur-Yron. Près du quart de son territoire (280 hectares environ) est consacré à la **culture du blé**. La récolte moyenne est d'environ 4200 hectolitres qui valent au prix moyen des dernières années, environ 7500 francs. (le poids moyen d'un hectolitre de blé est d'environ 72 kg-luc)

L'**avoine**, cultivée sur une surface à peu près égale donne 7000 hectolitres, parce qu'elle rend à l'hectare plus que le blé.

En ajoutant le seigle 8 ha et l'orge 10 ha qui ont une importance moindre dans la fortune publique, on arrivera à un total de 11500 hectolitres pour la production totale de la commune, soit une moyenne de plus de 19 hectolitres.

La **pomme de terre** occupe environ 55 hectares, rendant en moyenne 140

hectolitres, ce qui fait un total de 7700 hectolitres. Elle contribue pour une grande part à la nourriture des habitants et sert à engraisser certains animaux.

Malgré la proximité de la sucrerie de Conflans, la **betterave** qui est cultivée sur une étendue d'environ 4 hectares, sert exclusivement à la nourriture du bétail.

Les **légumes** sont cultivés en jardins potagers, comprenant 6 hectares environ, uniquement pour les besoins du ménage.

On ne trouve aucune plante industrielle, si ce n'est le **chanvre** cultivé sur une petite échelle, par de rares familles, pour leur usage personnel seulement.

Les **arbres fruitiers** les plus répandus, après le prunier, sont le pommier et le poirier. Toutefois les fruits ne sont pas livrés au commerce.

Les **vignes** méritent à peine une mention ( 1 ha 50), encore sont-elles bien souvent atteintes par les gelées, de sorte que les quelques **vignerons** du village sont rarement récompensés de leurs peines.

11° - Dans ce pays où l'agriculture est l'unique ressource du travailleur, le petit propriétaire et le cultivateur se prêtent secours mutuellement. En échange des labours donnés à ses terres, l'ouvrier donne au cultivateur le travail de ses bras toutes les fois que la façon à la main est nécessaire ou pour la rentrée des récoltes. A ce propos, il est bon de rappeler que l'on conserve l'usage de râteler et engerber, sans paiement, les avoines du cultivateur chez qui l'on travaille, ce que l'on appelle dans le pays, faire des corvées.

Mais la cherté de la main-d'œuvre, le manque de bras et la crise que traverse l'agriculture française, font sentir la nécessité de faire mieux et plus économiquement. Aussi plusieurs fermiers dont l'exploitation est assez étendue, se procurent-ils graduellement des instruments perfectionnés et déjà expérimentés. Quant à s'unir, à se syndiquer, on ne le veut pas : on craindrait d'avantage le voisin.

Pour le **pâturage**, les coutumes diffèrent peu de celles des villages voisins. L'usage du parcours et de la vaine pâture, dans les terrains non clos, est interdit du 1er mars au 1er octobre ainsi que les jours de pluie.

Pendant cette période, chacun peut seulement conduire son bétail sur son terrain. Les enfants sont, dans tous les cas, chargés de ce soin et, par la suite, détournés de leurs études une grande partie de l'année.

12°- On aime peu la **chasse** à Ville-sur-Yron. Le pays, du reste, dépourvu de grands bois, n'est pas bien giboyeux. On trouve de rares lièvres et quelques oiseaux : la perdrix, la caille, l'alouette. Les renards, loups, sangliers sont plus rares encore. La saison froide amène aussi quelques oiseaux de rivière.

En revanche, la **pêche** a davantage de partisans, sollicités plutôt par la qualité que par la quantité du poisson. Les principales espèces que l'on trouve dans l'Yron sont : le brochet, la perche, la carpe, la brème, la tanche, le chevesne, la vandoise, l'ablette, le véron, le goujon, l'anguille, le chabot...

La commune de Ville-sur-Yron a une **population** totale de 322 habitants.

Le archives de la mairie ne renferment aucun document relatif à l'origine et aux

premiers temps du village, ou permettant d'en établir l'histoire. Son nom Ville qui vient probablement de villa, indiquerait assez cependant qu'il s'agissait d'abord d'une grande propriété particulière composée de bâtiments et de biens ruraux et située sur les bords de l'Yron, d'où Ville-sur-Yron.

D'ailleurs Ville-sur-Yron et la Ville-aux-Prés formaient autrefois deux communes distinctes, et ce n'est que vers 1810 qu'elles ont été réunies, sur l'avis favorables des conseils municipaux.

Il est bon d'y ajouter que, si, dans les actes de l'état civil remontant au XVII<sup>ème</sup> siècle, il est souvent fait mention des seigneurs de Lagrange, Ville-sur-Yron. et la Ville-aux-Prés, cette simple qualification donnée à des personnes différentes, nous renseigne peu.

12°- Dédicée à St-Gorgon, **l'église** paraît et doit être bien ancienne. Toutefois il n'existe dans la commune aucun titre authentique de sa fondation, et, faute de mieux, l'on est bien obligé de s'en tenir sur ce point, à des probabilités. Ainsi il en est déjà fait mention dans un acte de l'état civil dressé en 1685 et déposé en mairie. De plus, l'inscription qui est sur la cloche indique qu'elle est de l'an 1592, et il est bien permis de croire que l'église est au moins aussi ancienne. Ainsi elle daterait au moins du seizième siècle. c'est sans doute une église des plus pauvres à tous égards : rien en effet ne mériterait une mention tant il s'agit de choses communes.

14°-15°- La **nef** unique n'a qu'une travée. Avec ses murs nus, elle a l'aspect d'une salle rectangulaire plafonnée : on voit seulement dans l'avant chœur où sont deux bien modestes chapelles, les piliers qui supportent le clocher.

16°- Les **fenêtres** sont cintrées et garnies de vitraux en verre blanc de faible valeur.

17°- La **porte d'entrée** est carrée et à deux vantaux non séparés ; on ne peut imaginer plus simple.

18°- Les **sculptures** d'ailleurs font tout à fait défaut, tant du dehors qu'à l'intérieur, et il ne s'y trouve aucun objet remarquable. Ceux qui servent au culte se réduisent à l'indispensable et n'ont eux-mêmes que peu de valeur.

21°- Le **clocher** qui s'appuie sur les piliers de l'avant chœur, comprend une tour en maçonnerie peu élevée et surmontée d'un toit à quatre pans tenant lieu de flèche.

Il renferme une seule cloche portant cette inscription : "**A. de Gourccy J. de Barre 1592 Scte Gorgoni ora pro nobis**"

30°- Autrefois Ville-sur-Yron possédait un **château** qui a été démoli en 1830 et dont il ne reste plus que deux ailes. Construit en 1762 par Mgr de Montmorency, évêque de Metz, ce château fut ensuite acheté par Mr de Chamisso, seigneur de Ville-sur-Yron. Vendu après m'émigration de ce dernier, il devint la propriété de Mr. de Gourcy qui, en 1818, le revendit à Mr. Vivien, propriétaire en la localité, dont la famille possède encore la majeure partie de la propriété.

36°- Il existe sur le territoire de la commune deux **moulins** à eau, situés sur le cours de l'Yron, l'un est à Ville-sur-Yron, et l'autre un peu en aval du hameau de Ville-aux-

Prés.

38°- En fait de légendes, proverbes, il n'y a réellement rien de bien intéressant à dire. A la vérité on pourrait établir une liste assez longue de proverbes, mais comme la plupart sont connus et répétés un peu partout, nous en citerons seulement quelques-uns, choisis parmi ceux dont on fait le plus fréquent usage, en leur laissant, au besoin, la forme qu'on leur donne dans le pays :

Pour et peu è teurton pendèn

Bonne renommaïe vaut mieux que ceinteure doraïe

pauvreté n'est pas vice

Les effares vont comme on les moène

Y faut botte le fé tant que l'o charu

On recolte ce qu'on è semèé

Que ne héserve rin n'è rin.

Y vaut mieux aoïr effare à Dieu qu'aux saints.

L'homme propouse, Dieu dispouse.

Quand on creu cure le foche cheu.

Y faut oïdèé enne poère pou la seu.

Nourriture passe nateure.

In cheveau bèié on ne l'y reoïde me aux dents.

Bèié in ieu pou aoïr in bien.

Chacun pour soi , Dieu pour tous.

Va où tu veux, meurs où tu dois.

44°- Les archives de la mairie ne renferment aucune pièce vraiment importante. Comme documents anciens, il n'y a que la collection des actes de l'état civil remontant à 1654 et celle des actes de l'administration municipale qui date de 1790; mais ces collections paraissent assez incomplètes à l'origine.

Ville-sur-Yron , juillet 1888.

signé Labriet.